

Assurances : ATC Routes du Monde recommande de souscrire une assurance annulation garantissant les conséquences de l'annulation du voyage par le voyageur au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

Hébergement : Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager »).

Nombre de participants aux séjours : Vous serez rattaché à un groupe de 25 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 25 personnes

Personnes à mobilité réduite : Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements etc...). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Formalités pour les ressortissants français (1)

Police : Vous devrez être en possession de votre carte nationale d'identité -date de validité non dépassé. Dès réception de votre contrat d'inscription, vous voudrez bien nous envoyer les coordonnées des personnes à aviser.

Santé : Il n'y a pas, à la date d'édition de ce programme, de problèmes sanitaires dans cette région. N'oubliez pas votre carte Vitale et votre carte de Mutuelle.

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage. Nous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus, et de vous inscrire sur le site **ARIANE** : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Divers:

Les confirmations d'inscription, à retourner signées à la section d'Amiens pour acceptation, devront inclure les coordonnées des personnes à aviser en cas de problèmes. Des informations pratiques vous seront communiquées 2 mois avant le départ.

Voyage par train : Les réservations TGV sont faites individuellement par chaque participant dans les trains désignés. Pour le non cheminots, pensez au tarif « Prens » avec assurance annulation, à faire sur internet dès l'ouverture des trains à la réservation (3 mois avant la date de départ).

Règlement :

Acompte à l'inscription : 30% du montant total du voyage par personne. Possibilité de paiement en 3 fois par carte bancaire ou par chèque. Solde : 30 jours avant le départ, sans rappel de notre part.

Conditions particulières de ventes :

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'Information standard sur les droits du voyage à forfait. Pour ce voyage, les conditions d'annulation sont celles prévues par ATC. Il sera obligatoirement retenu pour chaque participant inscrit les frais suivants :

- 30 € plus de 90 jours avant le départ
- 15 % de 89 à 60 jours du départ
- 30% de 59 à 45 jours du départ
- 50% de 44 à 30 jours du départ
- 75% de 29 jours à 08 jours du départ
- 90 % de 07 à 03 jours du départ
- 100% à moins de 03 jours du départ

(1) Informations en date du 19 décembre 2018 – pouvant éventuellement évoluées – se référer en tout état de cause aux sites internet notés dans cette fiche « Informations pratiques »